

# Bonsoir, la compagnie !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 33

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181935>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» foudre d'eau qui tombaz ung peu avant mydy au-  
 » dessous de Vallangyn et fit grand dégast, et dès  
 » là descendit sur la ville du dit Neufchastel.

» Ce grand torrent d'eau, qui abattit et ruyna  
 » grand quantité de maysons, du long de la petite  
 » rivieyre du Séon, ruyna les fours et moulyns, les  
 » ponts de pierre, la grande tour et la mayson de  
 » ville. Et généralement dommageaz toutes les may-  
 » sons du dit Neufchastel par sa grande furie et im-  
 » pétuosité du tout estrange et miraculeuse, sorte  
 » que ce a esté ung merveilleux effroy et dommage.  
 » Et que plus est noiié et englouty infinité de per-  
 » sonnes, tant hommes, femmes et enfants, avec  
 » grande quantité de bestail.

» Après avoir pryé Dieu de les vouloir consoler  
 » et fayre la grâce à eulx et à nous de bien fayre  
 » notre profit des verges et correction de Sa Majesté,  
 » a esté député honorable Claude Banquette, an-  
 » cyen banderet du dit Payerne, pour les aller sa-  
 » luer d'à part la république et déplorér l'accident,  
 » leur offrant tout secours et devoyr de bons voy-  
 » sins. Avec présentation de troys cents florins de  
 » don gracieux pour subvenyr tant mieulx à leurs  
 » nécessités. »

J. F. Pd.

#### Bonsoir, la compagnie!

J'aurai bientôt quatre-vingts ans ;  
 Je crois qu'à cet âge il est temps  
 D'abandonner la vie ;  
 Je la quitterai sans regret ;  
 Gaïment je ferai mon paquet !  
 Bonsoir, la compagnie !

Lorsque d'ici je sortirai,  
 Je ne sais pas trop où j'irai ;  
 Mais en Dieu je me fie :  
 Il ne peut me mener qu'à bien,  
 Ainsi, je n'appréhende rien ;  
 Bonsoir, la compagnie !

J'ai goûté de tous les plaisirs ;  
 J'ai perdu jusques aux désirs,  
 A présent je m'ennuie.  
 Lorsque l'on n'est plus propre à rien,  
 On se retire et l'on fait bien ;  
 Bonsoir, la compagnie !

Dieu nous fit sans nous consulter,  
 Rien ne saurait lui résister ;  
 Ma carrière est remplie.  
 A force de devenir vieux,  
 Peut-on se vanter d'être mieux ?  
 Bonsoir, la compagnie !

Nul mortel n'est ressucité  
 Pour nous dire la vérité  
 Des biens d'une autre vie.  
 Une profonde obscurité  
 Est le sort de l'humanité ;  
 Bonsoir, la compagnie !

Rien ne périt entièrement,  
 Et la mort n'est qu'un changement,  
 Dit la philosophia.

Que ce système est consolant !  
 Je chante en adoptant ce plan :  
 Bonsoir, la compagnie !

Lorsque l'on prétend tout savoir,  
 Depuis le matin jusqu'au soir,  
 On lit, on étudie ;

On n'en devient pas plus savant ;  
 On ne meurt pas moins ignorant ;  
 Bonsoir, la compagnie !

#### Les Gardes suisses de Louis XVI

##### III

Vers les 6 heures du matin, le roi, tenant par la main monseigneur le Dauphin, descendit dans la cour royale, accompagné de quelques chefs de division et commandants de la garde nationale et de MM. de Maillardoz et Bachmann. Il passa d'abord devant la garde nationale, puis devant les Suisses, qui crièrent : *Vive le roi!* Au même instant, un bataillon armé de piques, qui entraînait dans la cour, criait à tue-tête : *Vive la nation!* Il en résulta une discussion très vive, à laquelle les canonniers de la garde nationale surtout prirent part. M. de Durler parvint néanmoins à les calmer, en leur représentant, dans son singulier langage, que le roi et la nation ne faisaient qu'un. Le bataillon, qui venait d'entrer dans la cour, reconnut qu'il n'était pas à sa place, et ils allèrent se ranger parmi leurs partisans.

Bientôt après, M. Røederer, procureur général syndic, assisté d'un membre de la Commune, tous deux en écharpe tricolore, et M. de Boissieux, maréchal de camp, parcoururent tous les postes : ils proclamèrent verbalement l'ordre, déjà reçu par écrit, de défendre le château et de repousser la force par la force. Voici les termes de la proclamation : « Soldats, un attroupement va se présenter ; il est enjoint, par le décret du 3 octobre, à nous officiers de la loi, de requérir, vous, gardes nationales, et vous, troupes de ligne, de vous opposer à cet attroupement et de repousser la force par la force. » Alors ceux des gardes nationaux qui n'avaient pas chargé chargèrent leurs fusils et les canonniers leurs pièces.

A sept heures, les murmures recommencèrent, et des bataillons entiers de gardes nationaux se retirèrent : les uns allèrent rejoindre les factieux, un grand nombre rentrèrent dans leurs foyers.

Ce fut alors qu'une députation de la garde nationale, conduite par M. Røederer, M. de Baumé et un troisième membre du Département de Paris, vint solliciter le roi, qui rentrait dans l'intérieur du château, de se rendre dans le sein de l'Assemblée nationale. M. de Bachmann, témoin des instances par lesquelles on cherchait à arracher la détermination du monarque, se retourna vers M. de Gibelin et lui dit : « Si le roi va à l'Assemblée, il est perdu. » Ce sont les dernières paroles que les camarades de ce chef